



## Conseil économique et social

Distr.: Limitée  
27 avril 2013

Français  
Original: Anglais

---

### Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

#### Soixante-neuvième session

Bangkok, 25 avril-1<sup>er</sup> mai 2013

Point 3 a) de l'ordre du jour

**Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales: Politiques macroéconomiques, réduction de la pauvreté et développement inclusif**

### Projet de rapport

#### **Politiques macroéconomiques, réduction de la pauvreté et développement inclusif (y compris le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable)**

1. Outre les documents communs examinés au titre du point 3 de l'ordre du jour, la Commission était saisie du rapport du Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable sur sa neuvième session (E/ESCAP/69/5).
2. Les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations: Bangladesh; Chine; Fédération de Russie; Fidji; Inde; Malaisie; Myanmar; Népal; Pakistan; et Thaïlande. De plus, le représentant de Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN) a fait une déclaration.
3. La Commission a pris note des résultats macroéconomiques, des progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et des stratégies de développement des pays membres. La délégation du Myanmar a informé la Commission des réformes politiques et économiques récentes mises en œuvre dans le pays, lesquelles s'étaient soldées par une participation accrue des donateurs internationaux, aidant ainsi le Myanmar à atteindre ses objectifs de développement.
4. La Commission a noté les problèmes auxquels était confrontée la croissance dans la région, lesquels résultaient de l'environnement mondial durablement incertain et en particulier des pressions continues qui s'exerçaient sur la croissance dans les économies développées. Il a été observé que la croissance économique, dans la région, était restée faible à cause de facteurs externes et qu'il fallait créer de nouveaux moteurs de croissance au moyen du développement inclusif et durable.

5. La Commission a souligné qu'il importait de développer la coopération intrarégionale pour parvenir à des solutions conjointes qui redynamisent la croissance économique dans la région. Elle a noté que le secrétariat de la CESAP jouait un rôle clef pour coordonner une réponse régionale aux défis mondiaux.

6. La Commission a noté la mise en œuvre des politiques macroéconomiques destinées à stimuler la demande intérieure face à l'atonie de l'économie mondiale. La politique monétaire avait été assouplie dans certaines économies, notamment par la baisse des taux directeurs et des taux des réserves légales. Du point de vue fiscal, les taux d'imposition ont été réduits et les restrictions de l'investissement étranger allégées afin de stimuler les dépenses de consommation et cet investissement étranger. La Commission a aussi pris note des efforts visant à maintenir la stabilité fiscale pour renforcer les capacités nationales de faire face aux chocs extérieurs liés à la demande par des mesures telles que les réformes fiscales.

7. La Commission a noté l'importance des politiques macroéconomiques d'avenir visant à promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et équitable. Elle a préconisé une réflexion nouvelle en vue de compenser les coûts supportés par la génération actuelle par les bénéfices escomptés pour les générations futures. Elle a aussi noté qu'il fallait assurer, de manière urgente, la conservation et la régénération des écosystèmes et des ressources naturelles en vue d'une croissance économique durable.

8. La Commission a souligné la nécessité de réorienter le paradigme du développement pour lutter contre l'extrême pauvreté par des politiques axées sur les populations et respectueuses de l'environnement. Elle a noté que plusieurs pays de la région avaient fait d'énormes progrès pour réduire la pauvreté, indiquant qu'une protection sociale plus forte et qu'une croissance de meilleure qualité pourrait faire reculer l'extrême pauvreté, réduire les inégalités de revenu et limiter la marginalisation sociale. La Commission a mis l'accent sur l'importance d'intégrer la problématique homme-femme dans le développement.

9. La Commission a aussi mis l'accent sur la nécessité d'orienter les politiques macroéconomiques pour accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Il a été noté qu'à l'égard du programme de développement pour l'après-2015, il fallait tirer les enseignements de l'expérience des Objectifs du Millénaire pour le développement. La Commission a noté le rôle essentiel que joue la CESAP pour faciliter les consultations permettant d'assurer l'intégration des priorités nationales et régionales dans les processus régionaux et mondiaux actuels en vue de l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

10. La Commission a observé que les avancées en matière de développement de plusieurs pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement de la région avaient été sapées par les chocs internes et externes. Il a été noté que les vulnérabilités des petits États insulaires en développement avaient été exacerbées par leur taille, leur situation géographique, leur manque d'accès aux marchés mondiaux, leur incapacité d'exercer une influence sur les prix mondiaux et leur forte dépendance à l'égard du combustible et des produits alimentaires importés. En particulier, la Commission a observé que l'impact des changements climatiques s'était accru avec le temps en raison de la modification des modèles climatiques et de l'élévation du niveau des mers, qui pesaient sur les moyens de subsistance et nuisaient à la croissance économique. La Commission a aussi observé que plusieurs pays les moins avancés de la région avaient élaboré des stratégies pour ne plus compter parmi ces pays. Plusieurs pays les moins avancés

avaient bénéficié d'un appui financier des partenaires de développement, mais un appui financier supplémentaire serait nécessaire pour leur permettre de ne plus figurer au nombre des pays les moins avancés d'ici 2020, comme il a été convenu dans le Programme d'action pour les pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (Programme d'action d'Istanbul). La Commission s'est félicitée de l'augmentation de l'assistance internationale au développement d'un montant d'environ 500 millions de dollars des États-Unis, qui avait été fournie par la Fédération de Russie en 2011.

11. La Commission a souligné l'importance de la participation de tous les membres et membres associés aux réunions régionales sur le développement des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement.

12. La Commission a mis l'accent sur le fait que le secteur agricole continuait de jouer un rôle majeur pour beaucoup d'économies de la région, même s'il faisait face à de nombreux problèmes dont la pauvreté généralisée, le peu d'attention accordée aux besoins des agricultrices, les changements climatiques, et les préoccupations soulevées par la viabilité environnementale. La Commission a insisté sur la nécessité de continuer d'aider l'agriculture durable. Elle a félicité le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CRPAD) pour ses activités et exprimé sa gratitude à la Secrétaire exécutive pour le renforcement du Centre qu'elle avait assuré par son appui, notamment en matière de ressources humaines.

13. La Commission a demandé que le CRPAD continue de faciliter la coopération Sud-Sud dans les domaines de la recherche, du renforcement des capacités et du partage des meilleures pratiques pour l'agriculture durable afin de dynamiser la productivité agricole en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La délégation thaïlandaise a annoncé qu'elle organiserait avec le CRPAD des activités de formation sur l'analyse des politiques pour l'agriculture durable en 2013 et qu'elle faciliterait la participation d'autres États membres.

14. Une délégation s'est déclarée préoccupée par les limites et la stagnation de l'aide apportée au Centre dont l'expansion des activités s'était considérablement réduite; elle a préconisé une collaboration destinée à accroître le financement du Centre. La délégation a prié instamment la CESAP d'examiner avec sérieux la recommandation du Conseil d'administration du CRPAD visant à créer un fonds d'affectation spéciale qui apporterait des fonds d'amorçage au Centre. La même délégation a aussi proposé que le Centre s'efforce d'atteindre un nombre plus large de donateurs.

15. La Commission a approuvé d'une manière générale le rapport du Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable sur sa neuvième session (E/ESCAP/69/5).